



**lameuse.sudinfo.be**

Date: 26-07-2021

Periodicity: Continuous

Journalist: Nicolas Erculiani

<https://lameuse.sudinfo.be/812208/article/2021-07-26/un-plan-elabore-pour-limiter-linvasion-des-sangliers-mons-borinage>

## Un plan élaboré pour limiter l'invasion des sangliers à Mons-Borinage



La population de sangliers augmente à Mons-Borinage. - Photo prétexte / Isopix

Les populations de sangliers augmentent à Mons-Borinage. Une situation qui a des conséquences : à Saint-Ghislain, notamment, des dizaines de jardins ont été retournés. Un plan de gestion est en train d'être élaboré afin de limiter l'invasion de ces bêtes.

Nous vous en parlons en juin dernier. La commune de Saint-Ghislain a dû faire appel à des chasseurs pour stopper l'invasion de sangliers dans le parc de Baudour. Quelques semaines plus tôt, le bourgmestre Daniel Olivier avait déjà pris un arrêté pour limiter l'accès au parc. Comme ce fut le cas aussi l'an dernier. Il faut dire que ces bêtes provoquent d'importants dégâts. En 2020, près d'une dizaine de jardins avaient déjà été retournés par des sangliers, notamment dans la rue Olivier Lhoir à Tertre.

Avancer la période de chasse ?

Une situation qui a poussé la députée wallonne Jacqueline Galant (MR) à interroger à ce sujet le ministre de l'Aménagement du territoire Willy Borsus (MR). « Ces dernières semaines, des habitants de plusieurs communes de Mons-Borinage ont à nouveau été surpris en découvrant leurs pelouses totalement ravagées par des sangliers », a rappelé la députée-bourgmestre de Jurbise. Elle a demandé au ministre si des solutions allaient être mises en place pour diminuer la population de sangliers dans la région. « Comptez-vous suivre l'exemple français en



avançant la période de chasse pour lutter contre cette problématique ? »

« En ce qui concerne les populations de sangliers dans la région de Mons-Borinage, elles augmentent effectivement, et ce, à l'image de ce qui se passe dans le reste de la Wallonie. Les populations de suidés augmentent globalement sur le territoire wallon et s'étendent là où elles le peuvent », a d'abord répondu Willy Borsus.

Pas de changement dans la réglementation

Concernant la chasse, le ministre explique toutefois que selon lui, il n'est pas nécessaire de modifier la réglementation en vigueur. « Il est toujours loisible au propriétaire de la parcelle de soumettre au Département de la Nature et des Forêts une demande de destruction si les conditions pour la pratique de la chasse ne sont pas rencontrées. » C'est ce qu'a fait notamment la commune de Saint-Ghislain.

Enfin, Willy Borsus précise qu'un plan de gestion du sanglier est en train d'être élaboré. « Il prévoit l'instauration d'un plan de tir pour les zones surdensitaires sur la base des expériences pilotes que j'ai suscitées lors de ces deux dernières années cynégétiques (une année cynégétique – qui concerne la chasse- débute le 1er juillet et se termine le 30 juin, NDLR). Il prévoit aussi le renforcement des outils permettant la destruction du sanglier sur la base de l'expérience acquise dans le cadre de la lutte contre la peste porcine africaine, avec notamment la possibilité de tirs de nuit... »

Ce projet est en bonne voie d'aboutir prochainement, a conclu le ministre.



Jacqueline Galant a interrogé le ministre Willy Borsus. - Belga